

Droits de l'Homme

Critères de sélection

Un jury sélectionnera les dossiers en analysant :

- . la pertinence du projet en lien avec les objectifs et thèmes définis dans le présent appel à projets
- . le lien avec le véritable travail de terrain
- . le respect des critères et du type d'activité définis plus haut
- . **la valeur ajoutée** par rapport à l'éducation aux Droits de l'Homme, en particulier dans le domaine des Droits Sociaux et de la lutte contre l'exclusion
- . les **retombées** escomptées et l'**impact** au niveau de la communauté locale et du public cible, et le **suivi** éventuel des rencontres
- . l'originalité et la créativité des supports et des méthodes employés

Les projets qui ne peuvent être financés

Seuls seront financés les projets spécifiques et non commerciaux répondant aux objectifs du présent appel et qui se déroulent dans une période déterminée et non une activité habituelle de l'association ou du groupe de jeunes. Les ONG internationales NE peuvent PAS participer à cet appel.

Procédure

Faites parvenir votre projet sur le formulaire Droits de l'Homme 2019 téléchargeable sur www.lebij.be à **thierry.dufour@cfwb.be** avant le **28 février 2019**.

Le rapport final devra parvenir au BIJ le 30 novembre 2019 au plus tard. Ce rapport est un rapport narratif de quelques pages, illustré de photos ou vidéos, et avec un justificatif des dépenses prouvant le déplacement international. Il se complète obligatoirement en ligne sur le site du BIJ.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Thierry Dufour (02 548 38 81 ou thierry.dufour@cfwb.be), chargé du suivi de cet appel.

Outils : manuel Repères (<https://book.coe.int/usd/fr/droits-de-l-homme-citoyennete-democratique-et-interculturalisme/6525-reperes-manuel-pour-la-pratique-de-l-education-aux-droits-de-l-homme-avec-les-jeunes.html>) que vous pouvez commander au prix de 12€ (ou venir consulter au BIJ, sur RDV avec Thierry Dufour). En cas de sélection, une journée de formation sur le thème des Droits de l'Homme et des Droits Sociaux vous sera proposée.

Appel à projets 2019

**Droits de l'Homme
Droits sociaux**

Vers une vie juste et digne

**Ouvert aux 15-30 ans
de Wallonie et de Bruxelles**

Appel à projets

Vers une vie juste et digne: appel à projets 2019

Dans le cadre de sa coopération avec le Conseil de l'Europe, le BIJ porte une attention particulière à la thématique des droits des jeunes, Droits de l'Homme et Droits Sociaux (expression, participation, éducation, culture, logement, santé, emploi...), en particulier des jeunes en difficulté. Car même si leurs droits sociaux existent, leur accès est rendu extrêmement difficile pour les jeunes en temps de crise, aggravant les situations d'exclusion (voir projet ENTER ! *).

Le BIJ lance un appel à projets 2019 sur le thème de l'accès et du respect des Droits Sociaux et des Droits de l'Homme pour tous les jeunes, pour des activités internationales de mobilité, soit vers l'étranger, soit l'accueil d'une autre groupe (ou plusieurs) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une mobilité pour découvrir, comprendre la situation des droits en dehors de sa ville, de sa région, de son pays et initier des projets communs touchant à l'information, la solidarité, et surtout la lutte contre l'exclusion... Bref, l'accès à une vie digne et juste dans et par-delà les frontières.

Cette année à nouveau, une attention particulière sera accordée aux projets qui abordent la thématique des migrations et des réfugiés.

*<https://www.coe.int/fr/web/enter/home>
et <https://rm.coe.int/1680462f85>

Public cible

Cet appel à projets vise des activités impliquant des jeunes âgés de 15 à 30 ans et des animateurs, travailleurs et responsables de jeunesse travaillant avec des jeunes sur ces thématiques.

Qui peut bénéficier d'un financement ?

- . Toute structure, association ou organisation légalement constituée implantée à Bruxelles ou en Wallonie : organisation de jeunesse, centre de jeunes, AMO, asbl travaillant avec un public jeune, échevinat, CPAS... et impliquant au moins 4 jeunes dans le projet ;
- . Tout groupe informel de minimum 4 jeunes résidant en Wallonie ou à Bruxelles ;
- . Un financement dans le cadre du présent appel n'est pas compatible avec un financement issu d'un autre programme du BIJ

Intervention

Projets transnationaux de rencontre créatives, mini-échanges, visites de découvertes...

Ces projets d'échanges entre minimum 2 groupes de jeunes visent à favoriser, dans une dimension internationale (un groupe de Fédération Wallonie-Bruxelles et un groupe d'un autre pays minimum), les activités créatives ou de découverte autour du thème de l'appel (mini-échanges de jeunes, visites d'un groupe à l'étranger ou accueil d'un groupe en Fédération Wallonie-Bruxelles, visites d'étude, séminaires créatifs, production de matériel ou création d'outil, lancement d'une campagne commune...).

Ils doivent avoir lieu **entre le 1er avril et le 31 octobre 2019**.

Ces projets visent à susciter l'échange, la réflexion et la créativité des jeunes et des travailleurs sociaux ou de jeunesse sur les thèmes mentionnés plus haut et à comparer des situations ou des pratiques. Ces rencontres devront déboucher sur des activités de suivi (diffusion de productions, campagne, autre projet dans le cadre d'autres programmes de subvention, notamment le programme européen Erasmus +/Jeunesse en Action...)

Financement : 5.500 € maximum, avec un cofinancement obligatoire de 10% (si vous demandez 3.000€, vous devez apporter 300). Attention : les coûts salariaux ne sont pas éligibles. Au niveau du coût de certains achats, ils ne seront éligibles que sur base d'une justification et d'une acceptation préalable par le BIJ.